Le Maroc lance l'élaboration de schémas directeurs régionaux pour la conservation des eaux et des sols et la collecte des eaux pluviales

Le Maroc lance l'élaboration de schémas directeurs régionaux pour la conservation des eaux et des sols et la collecte des eaux pluviales Les directions régionales de l'Agriculture au Maroc ont entamé le processus d'attribution et de lancement des études relatives à l'élaboration des schémas directeurs régionaux pour la conservation des eaux et des sols et la collecte des eaux pluviales dans les différentes régions du pays. L'objectif est de mettre en place un plan national et des plans régionaux pour les zones souffrant d'une pénurie d'eau ou menacées par le phénomène d'érosion. Selon une étude de la Banque mondiale réalisée en janvier 2017, le coût de la dégradation des terres agricoles en raison de l'érosion hydrique au Maroc est estimé à 0,54 % du PIB national. Afin de faire face à cette problématique, les directions régionales relevant du ministère de l'Agriculture ont lancé les processus d'attribution et de réalisation des études pour l'élaboration des schémas directeurs régionaux. Ces schémas directeurs concerneront en particulier les territoires caractérisés par des ressources hydriques limitées ou un climat aride et semi-aride, ainsi que les régions vulnérables à l'érosion hydrique et présentant un risque imminent sur la sécurité alimentaire des populations. Le but est de mettre en place un plan national et des plans régionaux de conservation des eaux et des sols et de collecte des eaux pluviales dans les zones les plus exposées au phénomène d'érosion et souffrant d'une pénurie d'eau. Il est à noter que la quantité des ressources

en eau par habitant et par année au Maroc est de 606 m3/hab/an, ce qui demeure inférieur à la dotation fixée à 1 000 m3/hab./an, reconnue comme seuil du stress hydrique. La mise en oeuvre de ces schémas directeurs permettra l'élaboration d'un plan d'action pour la conservation et le développement des terres agricoles vulnérables par la direction de l'Irrigation et de l'Aménagement de l'espace agricole relevant du ministère de tutelle. Ce plan d'action sera élaboré sur la base des études relatives aux schémas directeurs régionaux d'identification des sites vulnérables nécessitant des interventions de conservation des eaux et sols (CES) et des sites potentiels de collecte des eaux pluviales (CEP). L'objectif est de garantir une gestion durable des ressources naturelles face aux défis du changement climatique tout en améliorant les conditions de vie des populations rurales. Le 11/06/2024 Rédaction de l'AMDGJB Géoparc Jbel Bani www.darinfiane.com www.cans-akkanaitsidi.net www.chez-lahcen-maroc.com